mario josé testa 1983

ANTOINE, Jean-Claude

RECHERCHES STATISTIQUES SUR LA STRUCTURE ECONOMIQUE DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES

(chap. de "Cahiers de L'Institut de Science Economique Appliquée")

CURSO: ANALISIS REGIONAL

PROF : JEAN PAELINCK

(Sólo para distribución interna)

RECHERCHES STATISTIQUES SUR LA STRUCTURE ECONOMIQUE DES AGGLOMERATIONS FRANÇAISES

I.- Origine de l'étude

Au début de 1961, le bureau d'études économiques CETEC avait été chargé par l'Institut pour le Développement de l'Industrie en Algérie (SEDIA) et par la Chambre de Commerce d'Oran d'étudier le développement probable de l'agglomération d'Arzew au cours des années à venir, dans l'hypothèse où y seraient réalisés les vastes projets industriels rendus possibles par la disponibilité de gaz naturel à bas prix.

Les calculs des techniciens avant collaboré à l'étude chiffraient avec une précision relative le nombre des travailleurs et cadres de différentes qualifications requis pour assurer la construction, puis le fonctionnement du complexe industriel envisagé et de ses services auxiliaires (entretien, transports). Restait à en déduire la population probable de l'agglomération ainsi créée.

Le problème consistait en ceci qu'une agglomération urbaine n'est jamais constituée exclusivement de travailleurs d l'industrie lourde. Toute agglomération durable comprend nécessairement, a côté des travailleurs eux-memes, les membres de leurs familles dépourvus d'activité en dehors du foyer(femme au foyer, jeunes enfants, etc). Seuls peuvent faire exception ces camps très provisoires que l'on trouve parfois annexés a un grand chantier de travaux publics.

De plus, aux travailleurs employés directement dans l'industrie

lourde, d'autres viennent généralement se joindre, dont la fonction est de fournir a la population une partie plus ou moins importante des biens de consommation (industries légères) et surtout des services (commerce, administration, professions libérales, etc.) dont elle a besoin pour vivre. Les fonctions exercées par ces travailleurs sont parfois qualifiées de banales, par opposition à celles exercées par les premiers, qui sont qualifiées de spécifiques(1).

Afin de pouvoir prévoir sur des bases raisonnables le nombre des emplois ainsi "induits" indirectement par le développement envisagé de l'industrie lourde, nous avons été conduit à étudier la structure de la population active des villes et à rechercher les lois dont cette structure pourrait dépendre.

Cette étude a été effectuée en partant des agglomérations francaises, pour lesquelles des données détaillées et facilement accessibles sont fournies par le Recensement de 1954. Les grandes lignes de l'étude et ses principaux résultats vont être présentés ci-dessous.

2.- Bases statistiques de l'étude

Le point de départ de l'analyse était constitué par une liste des agglomérations françaises de plus de 20 000 habitants, portant indication de la population active de chaque agglomération et sa répartition entre une douzaine d'activités économiques (2). Les 148 agglomérations figurant dans la liste sont présentées classées par ordre de population décroissante; ce point est d'importance, car il devait suggérer immédiatement le rôle fondamental joué par le chiffre de la population dans la détermination de la structure professionnel-

---

1 / Voir une étude de M. Ph. PINCHEMEL sur "La base économique des villes", à laquelle nous avons nous-même emprunté cette distinction.

2 / On trouvera notamment cette liste dans l'Annuaire Statistique de la France, 1958, pp. XXIV et suivantes. Elle ne comprend malheureusement pas les agglomérations de la Région Parisienne, de la Corse et de l'Algérie.

le de celle-ci.

Cette liste, avec les chiffres correspondants, représentait une somme d'informations déjà importante (148 x 12, soit près de 2 000 données statistiques).

Deux méthodes ont été utilisées pour l'exploiter en vue du résultat recherché. Elles visent l'une et l'autre a déterminer l'"equipement" en activités banales requis par le fonctionnement des agglomérations de telle ou telle catégorie. Mais, tandis que la première cherche à préciser , sur la base de ce que l'on peut observer, quel doit être le niveau minimum de cet équipement, la seconde nous indiquera ce qu'est effectivement en moyenne l'équipement des agglomérations existantes. Nous les désignerons donc respectivement comme la méthode de l'équipement minimum et la méthode de l'équipement moyen.

3.- La méthode de l'équipement minimum

Cette méthode, dont l'application a l'avantage de ne nécessiter que peu de calculs, a été préconisée par le géographe suédois G. Alexanderson(3). Elle consiste à rechercher successivement pour chaque branche d'activité les agglomérations dans lesquelles le pourcentage des personnes employées dans ces activités par rapport a la population active totale est le plus faible (4)

La liste des pourcentages ainsi obtenus représentera en quelque sorte l'équipement économique minimum compatible avec l'existence

---

3 / G. Alexanderson, The Industrial Structure of American Cities, University of Nebraska Press, 1957.

4 / A vrai dire, afin de faire la part des cas aberrants dus à des circonstances trop particulières pour être significatifs, ce ne sont pas les vrais minima qu'Alexandersson prend en considération, mais les minima restant après avoir éliminé dans chaque cas les premiers 5% des agglomérations ayant l'équipement le plus faible.

C'est dans un souci analogue que nous avons nous-même traité a part le cas des villes sidérurgiques et minières comme on le verra plus loin.

d'une agglomération urbaine réelle dans un cadre culturel et économique donné.

Au lieu d'appliquer cette méthode a l'ensemble des agglomérations d'un pays, on peut évidemment distribuer ces agglomérations entre un certain nombre de classes et effectuer l'opération sur chaque classe prise séparément.

L'application de la méthode aux 143 (5) agglomérations françaises les plus importantes a permis d'obtenir les résultats indiqués au Tableau I ci-après.

On constatera que ce tableau différencie les agglomérations suivant l'importance de leur population. Quatre classes d'agglomérations ont été distinguées à cet égard: 20 à 30 000, 30 à 50 000, 50 à 100 000 et plus de 100 000 habitants.

L'analyse des données montrait que certaines agglomérations présentaient des caractéristiques aberrantes. Il s'agissait des "villes sidérurgiques et minières" (6). Nous avons préferé les traiter comme une catégorie entièrement à part, indépendamment du chiffre de leur population; on trouvera les résultats correspondants dans la dernière colonne du Tableau.

Il a par ailleurs semblé intéressant de regrouper les résultats relatifs aux villes maritimes, par suite du caractère maritime de l'agglomération d'Arzew à laquelle l'étude était particulièrement destinée; contrairement à ce qui a été fait pour les villes sidérurgiques et mimières, les données relatives aux villes maritimes n'ont cependant pas été laissées de côté dans l'analyse d'ensemble, leurs

---

5/ Voir note 2 du Tableau I.
6/ Pour la liste de ces agglomérations, voir note 3 du Tableau I.

Tableau I.- Importance minimum des emplois dans les différentes branches d'activité (en %) (1)

	Agglomérations (2) comportant :					Villes sidérurgiques et minières (3)
	20 à 30 000 habitants	30 à 50 000 habitants	50 à 100 000 habitants	Plus de 100 000 habitants	Villes maritimes	
Pêche	0	0	0	0	0	0
Agriculture	1,0	0,9	0,7	0,3	0,3	0,1
Industries extractives	0	0	0	0	0	0,2
Bâtiment et Travaux publics	5,0	6,3	6,7	4,8	6,4	4,4
Industries des métaux	0,8	0,9	1,1	3,0	1,5	0,2
Autres industries de transformation	6,5	7,4	7,4	10,9	7,4	3,2
Transports	1,3	2,2	2,8	3,0	3,0	1,5
Banque et Commerce	12,3	12,2	12,2	15,8	12,2	6,7
Assurances	0,8	1,0	0,8	1,1	0,8	0,2
Autres services privés	5,7	7,8	6,4	9,3	6,0	4,0
Services publics et Armée	5,2	5,1	6,6	8,2	5,2	4,0
Total (4)	38,6	43,8	44,7	56,4	41,8	24,5

1 / Le nombre des emplois dans chaque branche est exprimé en pourcentage de l'ensemble des emplois (population active totale)

2 / Les agglomérations ont été définies conformément a la liste établie par l'INSEE. Toutefois, l'agglomération de Roubaix-Tourcoing a été considerée par nous comme ne faisant qu'un avec celle de Lille, l'agglomération de Biarritz avec celle de Bayonne, l'agglomération d'Excoublac-La Baule avec celle de St. Nazaire, l'agglomération de La Seyne avec celle de Toulon et l'agglomération de Monaco (partie française) avec la Principauté de Monaco.

3 / Ont été classées dans cette catégories Firminy, Montceau-les-Mines, Lens, Hayange, Longwy, Denain, Saint-Chamond, Forbach, Le Creusot, Bruay, Liévin, Hénin-Liétard et La Grand-Combe,-toutes

agglomérations où les industries extractives et la sidérurgie emploient plus de 40% de la population.

4 / Représente en quelque sorte la partie "banale" de l'ensemble des activités.

---

caractéristiques n'exigeant nullement un tel traitement.

4.- Description des résultats

L'examen de la série des pourcentages correspondant à chacune des différentes branches d'activité montre que ceux-ci sont, dans la plupart des cas, influencés d'une manière significative par la dimension des agglomérations.

Parmi les quelques activités ne paraissant avoir aucune corrélation avec la dimension de l'agglomération, nous trouvons d'abord la pêche et les industries extractives, - activités pour lesquelles toutes les classes d'agglomérations présentent des cas d'inexistence à peu près complète. Nous trouvons également le bâtiment et les travaux publics, dont l'importance minimum se situe autour de 5% de l'ensemble des emplois, quelle que soit l'importance de l'agglomération.

Comme on pouvait s'y attendre, la part minimum revenant aux activités agricoles tend a être d'autant plus petite que les agglomérations considerées sont plus grandes. L'agriculture, dont la place demeure généralement importante parmi les activités des villes de moins de 20 000 habitants, n'occupe plus qu'une place extrêmement réduite dans les villes de plus de 100 000 habitants.

Toutes les autres activités paraissent, au contraire, assurées d'un pourcentage minimum d'autant plus grand dans l'ensemble des activités d'une agglomération que la population de cette agglomération se-

ra plus élevée. C'est ainsi que le pourcentage minimum des emplois passe de 0,8% pour les villes de 20 à 30 000 habitants, à 3% pour les villes de plus de 100 000 habitants dans le cas des industries métallurgiques et mécaniques, de 6 ½ % a 11% dans le cas des industries de transformation autres que celles des métaux- de 1,3% à 3% dans le cas de transports,- de 12% à près de 16% dans le cas du commerce,- 6½% à 10½% dans le cas des services privés et de 5% à 8% dans le cas de l'administration et des services publics.

Ces constatations nous permettent de conclure que, plus une agglomération est importante, plus elle tend à assurer elle-même la satisfaction de ses besoins correspondant aux secteurs secondaires (industries de transformation) et tertiaire (commerce et autres services), tout en devenant de plus en plus dépendante de l'extérieur pour les besoins correspondant au secteur primaire (agriculture et industries extractives)

Dans le cas des activités commerciales, le pourcentage minimum d'emploi paraît même dépasser le chiffre strictement nécessaire à la couverture des besoins locaux. Tandis que, pour l'ensemble de la France, le pourcentage général des emplois commerciaux par rapport à la population active totale est inférieur a 9% ce pourcentage atteint au minimum 12% dans les agglomérations de plus de 20 000 habitants (à l'exclusion des villes sidérurgiques et minières). On peut en déduire que toute agglomération joue jusqu'à un certain point le rôle de marché par rapport a la campagne environnante. Ce phénomene propre au commerce ne se retrouve d'ailleurs dans aucune autre branche d'activité.

L'analyse que nous avons affectuée séparément en ce qui concerne les villes maritimes ne révele que peu de différences entre ces agglomérations et les autres. Les plus notables concernent les in-

dustries des métaux et les transports qui, dans le cas des villes de moins de 50 000 habitants, sont assurées d'une place deux fois plus importante s'il s'agit de villes maritimes que s'il s'agit de villes situées à l'intérieur des terres. Ce fait tient évidemment à l'existence d'un port (services de manutention) et d'industries liées a son fonctionnement (réparations navales).

La structure économique des villes sidérurgiques et minières est si particuliere qu'il est apparu nécessaire de les étudier séparément des autres agglomérations.

Toutes les branches d'activité, à l'exception des transports sont susceptibles de s'y contenter d'un pourcentage des emplois bien inférieur à celui que l'on recontre ailleurs. Tout se passe en quelque sorte comme si la présence de la sidérurgie et des mines "faisait fuir les autres activités". Ce phénomène au premier abord surprenant paraît surtout imputable aux facteurs suivants:

- La situation des villes minières, liée à l'exploitation d'un gisement, ne tient le plus souvent aucun compte des axes de transport qui sont si importants pour le développement des autres industries;
- La main-d'oeuvre minière ainsi qu'une grande partie de la main-d'oeuvre sidérurgique est, de par sa formation professionnelle, non interchangeable avec celle des autres activités;
- Les ouvriers de la sidérurgie et les mineurs, quoique tres largement payés compte tenu de leur formation professionnelle, sont néanmoins plus pauvres que la moyenne de la population, faisant des villes sidérurgiques et minieres des agglomérations relativement pauvres;
- En limitant le développement des services, tous ces facteurs conjuqués contribuent à faire des villes sidérurgiques et minières des agglomérations "peu attrayantes", d'autant plus que

leurs installations industrielles ont souvent pour effet d'enlaidir le paysage ou de polluer l'atmosphère.

5.- La méthode de l'équipement moyen

Cette méthode se distingue de la précédente de la manière suivante: au lieu de s'attacher au pourcentage d'emplois le plus faible trouvé dans une agglomération d'une classe donné, on calcule le pourcentage moyen de ces emplois dans l'ensemble des agglomérations de la classe considérée. Les pourcentages ainsi obtenus seront bien entendu, toujours plus élevés que ceux fournis par la méthode de l'équipement minimum. On peut admettre qu'ils répondent mieux que ceux-ci à la question: "quelle sera la répartition la plus probable des emplois dans une agglomération appartenant à une classe donnée?".

L'application de cette seconde méthode aux 143 agglomérations définies précédemment conduit aux résultats indiqués au Tableau II ci-contre. Outre les résultats d'ensemble concernant toutes les agglomérations de plus de 20 000 habitants, on trouvera également sur ce Tableau des résultats distincts pour 7 classes d'agglomérations définies suivant le nombre de leurs habitants.

6.- Description des résultats

Comparés avec les résultats fournis par la première méthode, ceux que nous donne maintenant la méthode de l'équipement moyen apparaissent assez décevants. L'influence du nombre des habitants sur la répartition des activités ne se manifeste plus avec autant de netteté.

Remarquons d'abord, à ce sujet, que certains des pourcentages obtenus sont excessivement influencés par des facteurs aléatoires. Ceci est, en particulier, le cas de la pêche, puisque trois agglomérations françaises (Douarnenez, Boulogne et La Rochelle) possèdent à elles seules plus de la moitié de tous les pêcheurs résidant dans une agglo

Tableau II.- Importance moyenne des emplois dans les differentes branches d'activité

Pourcentages par branches d'activité*	Agglomération comportant: 20 à 30 000 habitants	30 à 40 000 habitants	40 à 50 000 habitants	50 à 70 000 habitants	70 à 100 000 habitants	100 à 200 000 habitants	Plus de 200 000 habitants	Ensemble des agglomérations
Pêche	0,5	0,3	0,0	0,4	0,6	0,1	0,1	0,2
Agriculture	4,9	4,4	2,6	3,3	3,0	1,4	1,4	2,5
Industries extractives	2,6	5,8	8,5	0,4	0,1	1,0	0,1	1,7
Bâtiment et travaux publics	9,1	8,7	8,4	9,2	10,5	9,5	7,4	8,6
Industries de métaux	12,0	13,8	14,0	12,5	7,8	12,1	10,1	11,0
Autres industries de transformation	21,0	18,4	15,4	21,7	20,8	20,4	26,4	22,4
Transports	4,8	6,0	6,0	5,9	8,4	7,5	7,8	7,0
Commerce	17,8	17,0	18,4	19,1	19,3	18,9	19,5	18,9
Banque et assurances	1,7	1,8	1,8	2,0	2,2	2,4	2,4	2,2
Autres services privés	12,1	11,4	11,4	12,5	13,0	12,1	12,8	12,1
Services publics et armée	13,5	12,4	13,5	13,0	14,3	14,6	12,0	13,1
Ensemble des activites	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

(*) Pourcentages par rapport aux emplois déclarés dans l'agglomération.

mération de plus de 20 000 habitants. D'autre part, presque toutes les villes sidérurgiques et minières ont entre 30 et 50 000 habitants: aucune d'entre elles n'a plus de 50 000 habitants et deux seulement ont entre 20 et 30 000 habitants.

Ceci dit, nous retrouvons au tableau II, mais avec un peu moins de netteté, la plupart des caractéristiques déjà relevées au tableau I. La part de l'agriculture diminue très fortement avec l'importance des agglomérations. Celle des transports et du secteur banque et assurances augmente très nettement. Par contre, la part des industries de transformation, du commerce et des autres services privés n'augmente que très faiblement. Quant à celle du bâtiment et travaux publics et celle des services publics et de l'armée, elles demeurent à peu près stables, quelle que soit l'importance de l'agglomération, sauf toutefois dans les agglomérations de plus de 200 000 habitants, chez lesquelles l'importance relative de ces deux branches d'activité diminue quelque peu.

7.- Recherche de l'incidence du pouvoir d'achat par habitant

Deux raisons nous ont conduit à désirer faire intervenir dans l'analyse l'incidence du pouvoir d'achat par habitant.

1ère raison: Les analyses précédentes ont fait ressortir l'influence exercée par l'importance d'une agglomération sur la répartition des activités. Du point de vue économique, l'importance d'une agglomération ne dépend pas seulement du nombre de ses habitants mais aussi de leur pouvoir d'achat;

2ème raison: Le niveau de vie, donc le pouvoir d'achat d'une population, influe sur la répartition de ses dépenses. Une agglomération populeuse mais pauvre ne répartira pas ses dépenses de la même manière qu'une agglomération moins peuplée mais plus riche, dont le pouvoir d'achat global serait le même. Or, c'est a la satisfaction des besoins

correspondant à ces dépenses que répond l'existence des activités "banales".

Ces deux raisons nous ont incité à classer les agglomérations, non seulement suivant le chiffre de leur pouvoir d'achat global, mais aussi suivant le niveau du pouvoir d'achat moyen par habitant.

Pour simplifier la présentation des résultats de ce double classement, nous avons laissé tomber temporairement la division des activités en 11 branches pour nous contenter d'une division en 3 secteurs. Le secteur primaire, généralement de peu d'importance, n'a pas été distingué du secteur secondaire; par contre, el a paru intéressant de séparer les activités du bâtiment et des travaux publics par suite de leurs caractéristiques particulières. Par la suite, les différentes branches du secteur tertiaire ont été étudiées séparément.

Les résultats de cette étude ont été reproduites au tableau III.

Indiquons, pour finir, l'origine des données statistiques relatives au pouvoir d'achat. A défaut d'une véritable estimation du revenu disponible par habitant dans les différentes agglomérations, nous avons dû nous contenter d'une approximation.

Nous avons eu recours pour cela aux "indices de Richesse Vive" publiés chaque année par la revue Vendre pour toutes les agglomérations françaises de quelque importance (7).

8.- Essai d'interprétation des résultats

L'examen du Tableau III nous permet de dégager les constations

7/ On sait que ces indices sont basés sur un nombre assez restreint d'informations supposées représentatives, telles que le nombre d'automobiles, de baignoires ou de télephones. Leur utilisation comme indicateurs des niveaux de vie, a, de ce fait, été l'objet d'assez vives critiques de la part de certains économistes. Cependant, l'usage que nous avons eu l'occasion d'en faire dans d'autres travaux nous a convaincu que les indices de richesse suivaient généralement d'une manière tres satisfaisante les variations locales du revenu des populations.

suivantes:

- La part des activités primaires et secondaires apparaît particulièrement élevée (plus de 50%) dans les agglomérations pauvres ayant entre 20 et 60 000 habitants;

A cette catégorie appartiennent d'ailleurs toutes les agglomerations identifiées précédemment comme "villes sidérurgiques et minières".

- Même des agglomérations pauvres peuvent avoir un secteur tertiaire normalement développé (plus de 50%) lorsqu'elles groupent une population suffisamment importante (plus de 100 000 habitants). Il s'agit alors de capitales régionales desservant une vaste territoire;

- Les très grandes agglomérations- qui sont toujours des agglomérations riches- doivent leur développement exceptionnel à leur industrie; celle-ci occupe parmi leurs leurs activités une place légèrement supérieure à la moyenne (plus de 40%);

- Les agglomérations riches de moindre dimension paraissent au contraire devoir principalement leur prosperité au secteur tertiaire;

- L'importance des activités du bâtiment et des travaux publics paraît n'avoir aucun lien avec l'importance ou la richesse des agglomérations. Ce fait assez surprenant s'explique sans doute par d'importantes différences de productivité dans les entreprises de construction suivant les régions, et aussi par l'interférence d'un facteur indépendant de la répartition géographique des niveaux de vie à un moment donné: la répartition géographique des investissements;

- L'existence de villes de garnison et de bases navales vient gonfler la part des services publics et de l'armée dans les activités de certaines catégories d'agglomérations. Les services de l'armée peuvent alors jouer, par rapport au développement économique de l'agglomération, un rôle moteur analogue à celui d'une industrie spéciali -

Tableau III.- Importance moyenne des emplois dans les différentes branches d'activité suivant l'importance et la richesse des agglomérations (1)

Catégories d'agglomerations (2)	Secteurs primaire et secondaire	Bâtiment et travaux publics	Secteur tertiaire	Détails du secteur tertiaire				
				Transports	Commerce	Banque et assurance	Autres services privés	Services publics et Armée
Très riches (RV. entre 140 et 200)								
10 à 20 000 CS.	n.d.	n.d.	n.d	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
20 à 30 000 CS.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
30 à 50 000 CS*	37,9	12,2	49.9	3,1	18,7	1,4	13,2	13,5
50 à 100 000 CS.*	30,1	9,2	60,7	4,6	27,0	1,7	16,3	11,1
100 à 200 000 CS.*	35,7	9,1	65,2	5,1	24,5	2,8	18,3	14,5
plus de 200 000 CS.*	43,0	6.9	50,1	4,0	19,3	2,3	13,3	11,2
Assez riches (RV. entre 110 et 140)								
10 à 20 000 CS.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
20 à 30 000 CS.	33,5	8,6	57,9	5,5	22,1	2,6	14,0	13,7
30 à 50 000 CS.	34,7	8,8	56,5	6,7	18,5	2,5	14,1	14,7
50 à 100 000 CS.	35,9	8,6	55,5	5,9	20,7	2,2	12,3	14,4
100 à 200 000 CS.	35,4	8,9	55,7	7,2	18,7	2,1	12,4	15,3
plus de 200 000 CS.	40,3	7,6	52,1	6,4	19,3	2,1	11,9	12,4
Assez pauvres (RV. entre 90 et 110)								
10 à 20 000 CS.	n.d.	n.d	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
20 à 30 000 CS.	29,1	9,4	61,5	9,2	17,4	2,3	12,6	20,0
30 à 50 000 CS.	45,4	7,4	47,2	5,5	17,1	1,9	11,1	11,6
50 à 100 000 CS.	34,5	11,3	54,2	6,4	19,4	2,0	11,9	14,5
100 à 200 000 CS.	33,5	9,4	57,1	9,1	18,5	2,7	13,7	13,1
plus de 200 000 CS.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d

Pauvres (RV. entre 70 et 90)								
10 à 20 000 CS.*	54,7	11,1	34,2	5,8	13,5	1,0	7,2	6,8
20 à 30 000 CS.	61,3	6,6	32,1	4,3	12,8	0,8	7,9	6,3
30 à 50 000 CS.	52,0	11,1	36,9	6,3	12,8	0,8	7,8	9,2
50 a 100 000 CS.*	35,3	13,8	50,9	10,2	18,1	1,3	9,4	11,9
100 a 200 000 CS.*	31,7	9,3	59,0	3,7	18,6	1,9	11,5	23,3
plus de 200 000 CS.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Très pauvres (RV. entre 45 et 70)								
10 a 20 000 CS.*	66,3	6,5	27,2	3,8	10,2	0,5	5,8	6,9
20 a 30 000 CS.*	59,2	7,8	33,0	3,3	12,7	0,8	6,6	9,6
30 à 50 000 CS.*	47,9	7,2	44,9	5,2	16,6	0,9	9,8	12,4
50 à 100 000 CS*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
plus de 100 000 CS.	n.d	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Ensemble des agglomérations	39,6	8,4	52,0	6,8	18,5	2,1	11,8	12,8

(1) Le nombre des emplois dans chaque secteur ou branche est exprimé en pourcentage de l'ensemble des emplois.

(2) Cette classification repose sur les indices de richesse vive par habitant (RV.); l'indice RV. = 100 indique que le pouvoir d'achat moyen des habitants d'une agglomération était (en 1954) égal au pouvoir d'achat français moyen.

Ces indices ont permis de calculer pour chaque agglomération le nombre de consommateurs standards (CS.), - c'est-à-dire le nombre de francais moyens -, qui auraient eu le même pouvoir d'achat que la population réelle. Ainsi, une agglomération de 50 000 habitants ayant un indice de richesse vive par habitant de 200 et une agglomération de 125 000 habitants ayant un indice de richesse vive par habitant de 80, ont été considérées l'une et l'autre comme des agglomérations de 100 000 consommateurs standards.

(3) Y compris les emplois non déclarés.

(*) Catégories groupant moins d'une demi-douzaine d'échantillons, et dont les résultats sont de ce fait peu significatifs.

sée (8).

Ces différentes constations nous conduisent à remarquer l'existence de deux types bien distincts d'agglomérations industrielles: les petites agglomérations à mono-industrie et les grandes agglomérations aux activités industrielles très différenciées.

Tandis que les premières figurent parmi les agglomérations les plus pauvres, les secondes figurent au contraire parmi les plus riches. On ne peut donc pas dire que l'importance relative de l'industrie par rapport aux services influe directement sur le niveau de vie des populations. Tout dépend de la structure de cette industrie.

9.- Conclusion relative au problème posé

Les remarques auxquelles nous avons abouti montrent que les activités banales exercées dans une agglomération ont, par rapport aux activités spécifiques, une importance beaucoup plus grande qu'on ne le suppose généralement (9). Elles tendent à employer un nombre de personnes sensiblement du même ordre que ces dernières. Ce nombre peut même être nettement plus important lorsqu'il s'agit d'agglomérations riches et peuplées.

Pour déterminer le développement d'ensemble d'une agglomération à partir des données relatives à l'expansion prévue pour ses seules industries de base, on est donc conduit à appliquer au chiffre de la population devant vivre de celles-ci un "multiplicateur" relativement

---

8 / On notera à ce sujet que la catégorie "agglomérations pauvres de 100 à 200 000 c.s." ne contient en fait qu'une seule agglomération: celle de Toulon.

9 / Nous avons pu cependant constater que ce fait n'était nullement inconnu des urbanistes, et que certains d'entre eux ont appliqué à la conception des "grands résidentiels" des coefficients très voisins de ceux que nous avons dégagés ici.
Voir par exemple a ce sujet la revue Urbanisme, nos 62-63 (numéro special consacre a l'équipement des Grands Ensembles, 1959).

élevé. Ce multiplicateur sera facilement de l'ordre de 2, et pourra même atteindre 3 dans le cas d'une agglomération particulièrement riche, ou vouée à une croissance particulièrement rapide.

Il va de soi, cependant, qu'un tel multiplicateur ne développera que progressivement ses effets. Comme c'est toujours le cas lorsqu'il s'agit d'effets induits, le développement des activités banales aura nécessairement un certain retard sur celui des activités spécifiques : les agglomérations en croissance rapide sont vouées à être temporairement sous-équipées (10).

Il est évidemment difficile de préciser les délais en jeu. A supposer que la croissance de ses activités spécifiques se ralentisse, une agglomération retrouvera-t-elle uns structure équilibrée au bout de 5 ans, ou au bout de 20 ans? Le résultat dépend de trop de facteurs particuliers pour qu'une réponse générale soit possible.

10.- Remarques finales

Dépassant l'objectif original de notre étude nous ne pouvons résister a l'envie de conclure sur une tentative de classification générale des agglomérations. L'analyse statistique qui précède, suggère en effet très nettement une répartition des agglomérations entre trois grands types:

1. Villes à mono-industrie, ne jouant que très accessoirement le rôle de centre administratif et commercial pour la région environnante, rarement susceptibles de dépasser 50 000 habitants, et n'assurant dans l'ensemble à leurs habitants qu'un niveau de vie très médiocre;

10/ Essayer d'accélérer artificiellement le processus conduit parfois à des résultats décevants. Tel a été plus d'une fois le cas des centres commerciaux annexés trop rapidement à des grands ensembles résidentiels. La population transplantée n'adapte pas immédiatement ses habitudes d'achat à son nouvel habitat.

2. Villes- centres, fournissant surtout des services (et jusqu'à un certain point aussi des produits industriels à débouchés localisés) aux habitants de la région environnante; ces villes sont susceptibles de nourrir une population plus ou moins grande suivant leur situation dans la hiérarchie des centres administratifs, culturels et commerciaux mais, la capitale nationale exeptée, ne paraissent pas pouvoir normalement dépasser 150 000 habitants (11). Leur niveau de vie tend généralement à croître avec leur dimension, qui seule permet le développement des services supérieurs les mieux rétribués;

3. Villes à industrie différenciée, susceptibles de croître d'une manière à peu près illimitée et capables, par suite des économies externes résultant de la concentration industrielle, d'assurer à leurs habitants les niveaux de vie les plus élevés de toute la nation. Ces agglomérations exercent généralement, à titre accessoire, toutes les fonctions du type 2.

Bien entendu, ces différents types se rencontrent rarement à l'état pur. Dans une société industrielle dynamique comme la société française actuelle, beaucoup d'agglomérations qui appartenaient originellement au type 2 paraissent maintenant en voie d'évolution vers le type 3. Il en est parfois de même des agglomérations du type 1(12), mais l'évolution apparaît souvent ici plus difficile.

En tout état de cause, les villes à industrie differenciée constituent la forme la plus évoluée de l'économie urbaine.

11/ Lorsqu'il s'agit des capitales de grandes nations, cette limite paraît toutefois pouvoir atteindre et même dépasser le million d'habitants, comme le montrent les exemples de Rome, Washington et Delhi.

12 / Tel serait par exemple le cas de Roubaix-Tourcoing

t.t.o